

## Exemple d'une résiliation avec proposition modificative

Nom, Adresse de l'expéditeur

Lieu, date

### Recommandé

Nom, Adresse du destinataire

### Résiliation avec proposition modificative

Madame, / Monsieur,

Pour les raisons qui vous ont été exposées le jj/mm/aa, nous vous avons proposé (offre de contrat du jj/mm/aa) de poursuivre nos rapports de travail sous d'autres conditions (nouveau contrat de travail).

Suite au fait que vous n'avez pas agréé au nouveau contrat de travail, notre entreprise se voit contrainte, en raison de (p.ex. la situation économique difficile, des restructurations prévues, etc.), de résilier les rapports de travail sous respect des délais de préavis contractuel au jj/mm/aa.

Si vous deviez accepter le nouveau contrat de travail annexé, remplaçant l'ancien accord conclu, nous vous prions de signer ledit contrat et de nous le retourner en recommandé d'ici le jj/mm/aa au plus tard (date du cachet de poste), en double exemplaire. Dans ce cas, les rapports de travail existants seront poursuivis pour une durée indéterminée, à échéance du délai de préavis, aux conditions du nouveau contrat de travail.

Dans le cas où le nouveau contrat de travail signé ne nous parvenait pas dans les délais impartis, le contrat de travail actuel resterait valable jusqu'à échéance du délai de préavis.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, / Monsieur, nos salutations distinguées.

Entreprise / Signature

– Nouveau contrat de travail (en double exemplaire)

## Conseils relatifs à la résiliation avec proposition modificative

**1.** La résiliation avec proposition modificative écrite doit, en tous les cas, découler d'un entretien personnel exposant les motifs de la résiliation.

**2.** Dans cet exemple, l'employé a déjà indiqué, au cours d'un entretien, qu'il ne comptait pas poursuivre les rapports de travail à d'autres conditions.

**3.** L'employeur offre à l'employé un délai lui permettant de réfléchir à nouveau à la question avant de lui communiquer s'il souhaite ou non accepter le nouveau contrat.

**4.** Les résiliations avec proposition modificative sont uniquement valables lorsque les motifs exposés sont justifiés et corrects.

## Conseil complémentaire

Une résiliation avec proposition modificative survient pour deux raisons:

1. L'entreprise est confrontée à des impératifs d'exploitation: assainissement, restructuration ou absorption.
2. L'entreprise est confrontée à des impératifs liés au marché: situation économique médiocre, modifications du marché du travail.

Les résiliations avec proposition modificative sont nulles lorsqu'elles sont soumises pendant une période de suspension légale (p. ex. grossesse) !